

C'est qui, c'est quoi ?

« Les Utilitaires de l'Espoir », association loi 1901 portée par le Groupe Gruau, organise une **opération humanitaire, solidaire et participative**. L'action vise à apporter un **soutien concret aux familles réfugiées ukrainiennes** et au **peuple polonais** qui accueille chaque jour des milliers de femmes et d'enfants victimes de cette guerre, à deux pas de chez nous. **Plus de 1,5 million de réfugiés sont déjà déportés en Pologne et ailleurs en Europe.**

Les 1 400 collaborateurs du groupe Gruau ont la volonté d'apporter leur pierre dans cette grande chaîne de solidarité européenne qui s'organise. Ils mobilisent leur entourage, leurs réseaux et toutes les personnes de bonne volonté qui souhaitent s'associer à cet élan de solidarité.

Ce qui va être organisé ?

Du 14 au 23 mars, une grande collecte s'opère au niveau national, en Italie, en Pologne, là où se situent des sociétés Gruau. Le site le plus proche de chez vous :

Du 24 au 31 mars, un convoi de véhicules utilitaires remplis de produits de première nécessité et de matériel de soin et d'hygiène (voir liste ci-contre), acheminés par les collaborateurs Gruau.

Première étape : Daszyna à Gruau Polska où le convoi rejoint le véhicule de collecte de nos collaborateurs polonais.

Seconde étape : un point de dépôt au sud-est du pays. Une congrégation religieuse est chargée de faire passer le chargement auprès des réfugiés en Ukraine. Un périple de 5 000 Kms AR.

Départ du convoi le jeudi 24 mars 2022



VOTRE CONTACT DIRECT :

GRUAU LYON – 4 rue Fernand PELLOUTIER – 69200 VENISSIEUX
Tatiana TARDIF – 04 78 72 44 88 / Thibault RAVERDY – 06 49 31 01 52



Comment contribuer ?

1

**JE PARTICIPE À LA
COLLECTE DE
PRODUITS**

2

**JE FAIS UN DON
FINANCIER
À L'ASSOCIATION**

J'utilise mes stocks personnels ou d'entreprise, je fais appel à mon entourage, à mon réseau, je démarque des magasins, j'achète... des produits de première nécessité (voir liste ci-dessous).

Je vais tout déposer au point de collecte proche de chez moi (adresse au recto) avant le 22 mars 2022.

En utilisant la cagnotte Leetchi :
<https://www.leetchi.com/fr/c/w800ePy6>

En effectuant un virement bancaire
(RIB Crédit Agricole sur demande)

En envoyant ou en déposant un chèque à l'ordre de l'association « Les Utilitaires de l'Espoir »
Asso numéro : W532007353 – préfecture de Laval.

Pour les particuliers, vous bénéficiez d'une déduction fiscale à hauteur de 75% jusqu'à 1 000 € de don et ensuite à hauteur de 66%.
Pour les entreprises, la déduction est de 60% dans la limite de 20 000€ ou de 5% de votre CA, selon la valeur la plus élevée.
Une attestation fiscale sera remise sur demande.

Quoi collecter ou acheter ?

Voir liste en pièce jointe